

Enfin, nous jugeons utile de rappeler certains actes de civilité nécessaires à la bonne vie de la collectivité. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun d'assurer l'entretien de ses parties privatives et l'élagage de ses arbres et haies quand ces derniers sont susceptibles d'impacter le voisinage et la sécurité des personnes.

Il est rappelé que tout dépôt sauvage demeure formellement interdit sur la commune. Nous invitons chacun à réduire ses déchets à la source par la pratique du compostage. A cet effet, nous rappelons que la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole fournit gratuitement un composteur auprès de chaque foyer de la commune.

Cimetière

La municipalité précédente a confié à la société ELABOR la tâche de proposer une réorganisation du cimetière. Une première phase a permis de répertorier les concessions et parmi elles, d'identifier celles qui se trouvent à ce jour en état d'abandon. Le 14 septembre 2020, le second procès-verbal et dernier constat ont été actés. La liste définitive des concessions constatées à l'état visuel d'abandon est affichée à l'entrée du cimetière et en mairie ou disponible auprès de la préfecture et de la sous-préfecture. Passé le délai d'un mois suivant le constat ci-dessus énoncé, la commune pourra effectuer la reprise des concessions en l'absence d'entretien et de remise en bon état.

Évolution de la communication municipale

L'application pour smartphone INTRAMUROS est opérationnelle. Nous vous invitons à la télécharger et à la diffuser dans votre entourage. Cet outil d'utilisation anonyme vous permettra d'accéder en temps réel à la vie de la commune et aux informations utiles (alertes préfectorales, manifestations...). Cette information demeurera complétée par le bulletin municipal à paraître en fin d'année et la lettre municipale trimestrielle, dans la continuité du mandat municipal précédent.

Par la lettre municipale, **nous vous communiquerons des sondages réguliers** visant à cerner vos attentes au regard du développement de notre commune, nous permettant ainsi d'aiguiller nos décisions. Plus vous serez nombreux à y répondre, plus nous pourrions motiver l'opportunité de nos projets auprès de nos partenaires (Communauté de Communes, Département, État...) ! **Nous vous proposons de répondre à un premier sondage qui vous sera communiqué dans les semaines à venir. Surveillez votre boîte-aux-lettres, le site Internet de la commune et l'application INTRAMUROS !**

Agenda des manifestations sur la commune

A l'initiative de l'association du Foyer Rural de Tesson, un forum des associations a eu lieu début septembre sur le terrain de football. Nous remercions chaleureusement les associations qui ont participé à cet événement, et le Foyer Rural de Tesson pour son organisation. **N'hésitez pas à participer à la vie de ces associations contribuant au dynamisme de notre territoire, et à y rencontrer leurs bénévoles passionnés.**

La liste des associations présentes sur la commune est consultable sur l'application INTRAMUROS ainsi que sur le site Internet de la commune. Nous vous rappelons que **les rendez-vous et manifestations organisés par ces associations sont consultables en temps réel sur INTRAMUROS. A venir :**

- **Vendredi 9 octobre, « Les Chapitretries des tout-petits »**, spectacle organisé conjointement par la médiathèque départementale et la médiathèque de Tesson ;
- **Dimanche 11 octobre, « Marche des Vendanges »**, organisée par TESSON SPORTS ET LOISIRS, association de la commune.

Mairie de Tesson
2, place Monconseil
17460 TESSON

Tél : 05 46 91 60 24 | Mail : mairie@mairie-tesson.fr

La lettre municipale de Tesson - Septembre 2020

Comité de rédaction : L. MORICHON, M. FAVRIAU, J. DUBOIS,
I. MONNET, L. ETOURNEAU

La lettre municipale de Tesson



Septembre 2020

Édito

C'est déjà la rentrée ! Marquée par son début de mandat inédit et une importante charge de travail, l'équipe municipale prend progressivement ses marques et espère vous donner satisfaction dans la conduite des affaires de la commune.

En vue de préparer cette rentrée dans les meilleures conditions, nous avons revu l'organisation de l'école sur les plans sanitaire et sécuritaire, en dépit d'une action municipale fortement contrainte par les exigences croissantes et fluctuantes de l'État concernant la crise sanitaire du COVID-19. Il s'agit d'un rendez-vous fort et marquant de notre vie collective, que nous ne souhaitons aucunement manquer. Nous ferons de la vie scolaire une priorité de notre mandat. A cet effet, nous poursuivrons notre action par une réflexion sur le ré-aménagement des abords de l'école, afin d'en accroître la qualité et sécurité d'accès.

Comme nombre d'entre vous l'auront remarqué, la construction de la maison de santé progresse, pour notre plus grande satisfaction. Il s'agit là d'une autre priorité pour notre municipalité : garantir la croissance des services offerts sur Tesson. Nous souhaitons que cet équipement puisse permettre l'accueil rapide de nouveaux praticiens.

Notre cadre de vie est un véritable atout grâce auquel l'intérêt pour Tesson ne se dément pas. Ainsi, nous constatons l'aspiration de nombreuses personnes à vivre sur notre commune. C'est pourquoi nous avons souhaité reprendre le projet d'un lotisseur privé (« Les Châtaigniers ») afin de pouvoir accueillir ces nouveaux habitants dès 2021.

Par ailleurs, nous entreprenons d'améliorer nos moyens de communications sur la vie communale afin de répondre à vos besoins, notamment face à la crise sanitaire du COVID-19. Notre application INTRAMUROS est dorénavant en service ! Ce nouvel outil vous fournira une information en temps réel sur la vie communale et ses événements locaux.

Enfin, nous ne pouvons que constater la forte recrudescence de l'épidémie du COVID-19 en cette période de rentrée, et vous invitons donc à la plus grande prudence dans le but de protéger nos concitoyens les plus fragiles. Plus que jamais, prenez soin de vous et des autres.

L'équipe municipale

Préparation de la rentrée scolaire

Comme indiqué dans notre éditorial, la rentrée scolaire s'est accompagnée de diverses opérations de maintenance au sein de l'école afin de satisfaire aux bonnes conditions de sécurité et d'accueil de ses usagers (remplacement de l'installation électrique, changement des alarmes incendie, amélioration de l'accès internet, peinture et entretiens divers).

Nous remercions chaleureusement les personnels enseignant et communal pour leur implication et le soin qu'ils ont apporté à la réussite de cette rentrée scolaire.

Poursuite du projet de remise en service du café de Tesson

La remise en service du café de Tesson est l'un des objectifs phares que notre équipe municipale poursuivra au cours de ce mandat. En effet, nous considérons que le tissu commercial de notre commune est essentiel à l'identité de notre commune, son économie et sa vie sociale.

Une étude préalable est en cours pour l'établissement du futur projet, confiée à la Société d'Économie Mixte Développement Aunis Saintonge. De gros travaux seront nécessaires, induisant un effort financier important, mais contrebalancé par notre pleine possession du bâtiment de cet ancien commerce et sa licence IV. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de ce projet.

Évolution du personnel communal et ses moyens

Nous souhaitons la bienvenue à M. Stéphane DEWAELE, nouvellement intégré à l'équipe technique de la commune, ainsi qu'un bon départ à M^{me} Laure CHARNEAU, pour raison personnelle, et que nous remercions chaleureusement pour son implication auprès de la commune. Celle-ci est dès à présent remplacée par M^{me} Julie GARDRAT.

Afin de répondre aux normes des conditions de travail des employés communaux, nous avons réalisé une opération de maintenance de l'atelier municipal et envisageons d'y ajouter un local sanitaire.

En outre, des investissements de matériel ont été réalisés ou sont en cours dans le but d'optimiser le travail du personnel communal (remplacement du photocopieur et maintenance du parc informatique de la mairie, réflexion sur l'achat d'une balayeuse tractée en commun avec des collectivités voisines afin de faciliter les opérations de désherbage).

Amélioration de la sécurité dans l'espace public

La sécurité des déplacements sur notre commune est une problématique sur laquelle nous sommes régulièrement alertés et que nous allons traiter tout au long de notre mandat.

Afin de déterminer les priorités en la matière, nous avons confié au Syndicat Départemental de la Voirie le soin d'établir **des comptages routiers automobiles** sur la commune. Ces comptages seront réalisés par l'enregistrement de la vitesse et du trafic automobile. Ce diagnostic nous permettra d'établir un relevé précis des zones dangereuses afin de déterminer les possibilités d'aménagement.

Dans la continuité de cette démarche, **une étude visant au ré-aménagement des abords de l'école** a également été commandée auprès du Syndicat Départemental de la Voirie dans le but d'améliorer la sécurité publique et de mettre en valeur ce lieu de vie central de la commune.

Autres projets d'aménagement et travaux en cours sur la commune

- Les travaux de la maison médicale sont en bonne voie d'avancement et pourraient se clore dès la fin de l'année, pour une mise en service dès 2021. Ce nouvel équipement permettra très rapidement l'installation de nouveaux praticiens de santé sur notre commune, tel qu'un kinésithérapeute. Comme indiqué dans notre éditorial, nous sommes également en recherche d'un nouveau médecin.

- Des travaux de voirie ont été réalisés ou sont en cours de réalisation, tels que la réfection de voiries communales par système de point-à-temps, le ré-aménagement de l'impasse des Châtaigniers ainsi que l'allée des Chênes (village de « Chadennes »), et la réfection des peintures de voirie dans le bourg.
- Des travaux d'entretien de l'église ont eu lieu ainsi qu'un diagnostic sur l'état de la cloche qui, vieille de plus de 400 ans, nécessite une rénovation indispensable à sa conservation, que nous souhaitons pouvoir effectuer au cours de ce mandat.
- Plusieurs logements communaux ont fait l'objet de travaux d'entretien et de rénovation, tel qu'un logement proche de l'école, afin qu'il puisse être rapidement mis à la location.
- Les travaux d'extension de la capacité et de la mise aux normes de la station d'épuration située « Chez Sorignet » sont engagés sous maîtrise d'ouvrage du syndicat départemental Eau 17. Nous sollicitons votre compréhension quant aux désagréments causés, que nous tenterons de réduire avec l'entreprise chargée de la maîtrise d'oeuvre.

Avancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Comme annoncé lors de notre précédente lettre municipale, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est engagée, et de premiers travaux de réflexion relatifs au diagnostic de territoire ont été présentés à notre équipe municipale. Également, une rencontre a eu lieu entre les agriculteurs et les élus en charge de ce dossier.

Vous serez régulièrement informés à propos de cette démarche, via la lettre municipale, le site internet de la commune et l'application INTRAMUROS.

Démarches d'urbanisme et amélioration de la défense incendie

Comme mentionné dans notre éditorial, nous poursuivons la phase préliminaire de la réalisation du lotissement « Les Châtaigniers » et envisageons les premiers travaux d'aménagement du site au début de l'année 2021.

Par ailleurs, **le schéma communal de défense extérieure contre l'incendie de notre commune a été entériné par arrêté municipal**, afin de définir les exigences légales et réglementaires qui nous incombent en matière de défense incendie. Nous y répondrons par l'installation de nouveaux points d'eau de défense incendie sur la commune au cours des mois et années à venir.

Ce schéma acte la création de nouveaux points d'eau incendie. Le coût unitaire de ces ouvrages varie entre 10 000 € et 30 000 € selon qu'ils soient aériens (citernes souples au sol) ou enterrés. Nous serons particulièrement sensibles à l'intégration paysagère de ces installations en privilégiant les solutions les plus adaptées selon les caractéristiques des sites d'implantation.

Mobilisation citoyenne et sécurité publique

Nous souhaitons rétablir une animation régulière du dispositif « vigilance citoyenne », instauré au cours du dernier mandat municipal, afin de répondre aux besoins de sécurité publique dont nombre d'entre vous nous font part au quotidien.

Ce dispositif ne saurait toutefois fonctionner correctement sans une implication de chacun. Aussi, nous serons attentifs à votre sensibilisation sur cette question, et vous inviterons à participer à une réunion publique dont la date vous sera communiquée en temps voulu via notre site Internet et l'application INTRAMUROS.

Par ailleurs, face à la recrudescence du nombre de chiens errants sur notre commune, nous adopterons les mesures nécessaires à la sécurité et la tranquillité de tous. Nous envisageons de confier à l'élevage canin « DES MILLES FONTAINES », situé à Tesson, **la capture des chiens signalés en divagation**, et leur remise à la SPA pour contrôle sanitaire et vérification administrative. Les chiens seront restitués à leurs propriétaires moyennant le règlement des charges financières correspondantes. A toutes fins utiles, nous rappelons que tout animal doit être obligatoirement identifié par tatouage ou puce électronique.